

Le 9 juin, faisons de la ségrégation scolaire un enjeu majeur des élections européennes !

Du 6 au 9 juin prochain, les citoyens de toute l'Union européenne (UE) se rendront aux urnes. Un certain nombre d'entre eux voteront dans des écoles effectivement ségréguées. Des écoles situées au bout de la rue, dans les quartiers mêmes de ces électeurs, mais dans lesquelles ils ne mettent les pieds qu'occasionnellement... pour exercer l'ultime pouvoir politique que leur confère une société démocratique. Et ce alors que leurs enfants ne seront jamais entrés dans ces établissements.

Nous, citoyens et organisations de toute l'Union, tirons la sonnette d'alarme : la ségrégation scolaire constitue une menace pour le tissu même de nos sociétés. Des enfants issus de milieux socio-économiques différents grandissent séparément les uns des autres dans toute l'UE parce qu'ils ne fréquentent pas les mêmes écoles. **C'est la cause majeure de la fracture sociale et de l'extrémisme.**

Les enfants naissent sans préjugés. Ce sont les adultes qui leur apprennent l'intolérance. C'est pour cette raison que les écoles constituent le meilleur endroit pour construire un avenir commun. Et **le gouvernement doit investir massivement dans les écoles publiques - qui sont la colonne vertébrale du système éducatif européen - pour construire le système que nous souhaitons pour nos sociétés.** Mais aucune politique de ce type n'est mise en place à l'heure actuelle, pour parvenir à ce changement.

L'UE se trouve à un tournant. Les changements démographiques et la diversité sociale accrue offrent un choix : devons-nous réellement adhérer aux valeurs démocratiques et promouvoir le respect des droits de l'homme, ou devons-nous nous replier sur des idées nationalistes et discriminatoires face à ces transformations sociales ? **Nous appelons de toute urgence les administrations à tous les niveaux (européen, national et local) à exercer la responsabilité qui leur incombe.**

Cela va bien au-delà d'un débat sur l'éducation et du sujet de « l'amélioration des compétences des élèves ». **Il s'agit d'un défi social et sociétal de grande ampleur.** Nos décideurs politiques doivent s'y attaquer avant qu'il ne soit trop tard.

La lutte contre la ségrégation scolaire ne se limite pas à l'égalité des chances et/ou des résultats. C'est avant tout une question d'équité et de justice. C'est précisément pourquoi toutes les institutions, au niveau européen, national et local doivent s'impliquer pleinement pour s'attaquer de front à ce problème majeur.

En novembre 2022, le Conseil de l'UE a adopté la « Recommandation du Conseil sur les voies vers la réussite scolaire ». Remplaçant la « Recommandation du Conseil sur les politiques visant à réduire l'abandon scolaire » de 2011, les États membres ont

une fois de plus été encouragés à promouvoir une politique active. Les politiques anti-ségrégation font partie de leurs mesures.

Le moment est venu de l'appliquer. **D'ici 2025, les États membres de l'UE sont censés développer des « stratégies intégrées et globales en faveur de la réussite scolaire »** afin de minimiser les effets du statut socio-économique sur les résultats de l'éducation et de la formation, de promouvoir l'inclusion, de réduire davantage l'abandon scolaire prématuré et de remédier aux mauvais résultats dans les domaines de base

La diversité sociale dans les écoles est à la fois pertinente et possible – en mettant en œuvre des actions juridiques et en impliquant l'ensemble de la société. En tant que citoyens européens engagés en faveur de la justice sociale, nous exhortons les nouveaux membres du Parlement européen à aborder activement cette question.

Manifeste signé par :

1. Appel pour une école démocratique/Oproep voor een democratische school - Belgium
2. Associacions Federades de Famílies d'Alumnes de Catalunya (aFFaC) - Catalonia
3. Brug Folkeskolen - Denmark
4. Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active - Belgium
5. Chance für jedes Kind - Austria
6. Changements pour l'égalité (CGé) - Belgium
7. Collectif Apprendre Ensemble - France
8. Col·lectiu d'Escoles contra la Segregació - Catalonia
9. Comissions Obreres-Educació (CCOO) - Catalonia
10. Controvento Società Cooperativa Sociale Onlus - Italy
11. Escoltes Catalans - Catalonia
12. European Cities Against School Segregation (ECASS) - Trans-national
13. Euskal Eskola Publikoaz Harro topagunea - Basque Country
14. Federació d'Associacions de Veïns de Barcelona (FAVB) - Catalonia
15. Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) - France
16. Fundació Bofill - Catalonia
17. Fundación Empieza por Educar (ExE) - Spain
18. Fundación Secretariado Gitano - Spain
19. Kenniscentrum Gemengde Scholen - Netherlands
20. La Fabrique du Nous - France
21. No Ghetto - France
22. Plataforma d'Infància de Catalunya (PINCat) - Catalonia
23. School in zicht - Belgium
24. Welkom in mijn Wijk - Netherlands

Propositions et recommandations au niveau européen

1. Accorder une attention particulière aux politiques de déségrégation scolaire qui soutiennent l'élaboration et le suivi de stratégies intégrées et globales destinées à aider les écoles à réussir.
2. Donner la priorité aux mesures de déségrégation scolaire dans le cadre des politiques de réussite scolaire et dans le cadre de l'agenda de l'Espace européen de l'éducation.
3. Coopérer avec les États membres pour développer des indicateurs communs de ségrégation scolaire au niveau de l'UE, sur la base des sources internationales disponibles. Permettre des comparaisons entre États membres et les intégrer dans le suivi des initiatives éducatives.
4. Promouvoir le développement de mesures visant à lutter contre la ségrégation scolaire dans le cadre de la période de programmation actuelle des Fonds de la politique de cohésion de l'UE 2021-2027. Tant en ce qui concerne la programmation d'objectifs éducatifs spécifiques que d'éventuelles reprogrammations de fonds, ainsi qu'à travers d'autres programmes et initiatives relevant de l'UE.
5. Élaborer des plans de déségrégation scolaire et des lignes directrices politiques aidant les États membres à élaborer des stratégies nationales intégrées et globales en faveur de la réussite scolaire.
6. Élaborer des rapports et des recherches spécifiques à la Commission sur les politiques nationales et les approches efficaces en matière de déségrégation scolaire. Par exemple, à travers Eurydice, le Réseau européen d'experts en économie de l'éducation (EENEE) et le Réseau d'experts travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation (NESET).
7. Accorder une attention particulière à la ségrégation scolaire dans les prochaines éditions du Moniteur de l'éducation et de la formation et dans les processus de suivi liés au Semestre européen.
8. Promouvoir un meilleur apprentissage entre pairs sur les politiques de déségrégation active dans le cadre stratégique des processus de coopération de l'Espace européen de l'éducation.
9. Donner la priorité à la coopération, à la recherche, à la connaissance et à l'innovation en matière de déségrégation scolaire dans les appels à programmes européens tels que Erasmus+ et Horizon Europe.
10. Toutes les mesures, politiques, programmes et plans susmentionnés devraient être guidés par le principe selon lequel l'école publique est et devrait être l'épine dorsale de nos systèmes éducatifs.

Propositions et recommandations au niveau des États membres

1. Faire de la déségrégation scolaire un objectif stratégique des « stratégies intégrées et globales pour la réussite scolaire » qui doivent être développées et/ou renforcées d'ici 2025 – et conformément à la Recommandation du Conseil sur les voies de la réussite scolaire du 28 novembre 2022.
2. Réaliser un diagnostic situationnel et suivre la ségrégation scolaire avec des indicateurs communs, en utilisant des sources internationales pour permettre des comparaisons entre les régions et au sein de l'Union européenne ainsi que permettre des évaluations des interventions.
3. Utiliser les fonds européens pour adopter des mesures contribuant à la diminution et à l'élimination de la ségrégation scolaire dans les systèmes d'éducation et de formation. Garantir des approches appropriées et des allocations budgétaires suffisantes pour leur déploiement.
4. Promouvoir des campagnes de sensibilisation sociale en faveur de la cohésion, de l'inclusion et de la diversité dans les écoles.
5. Appliquer et développer efficacement des cadres réglementaires pour déployer des mesures efficaces et durables contre la ségrégation scolaire.
6. Promouvoir les coalitions et les accords sociaux impliquant le secteur civil et les acteurs de l'éducation ainsi que la formation aux niveaux national et infranational.
7. Toutes les stratégies, mesures, campagnes et plans mentionnés ci-dessus devraient être guidés par le principe selon lequel l'école publique est et devrait rester la colonne vertébrale de nos systèmes éducatifs.

